Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 82 (1973)
Heft: 4

Artikel: Madame la Présidente, racontez-nous
Autor: Du Pasquier, Henry
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-684114

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 19.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Madame la Présidente, racontez-nous

Madame Henry Du Pasquier est membre du Comité central de la Croix-Rouge suisse. Elle est également Présidente de la section de Neuchâtel, Vignoble et Val-de-Ruz. C'est en cette qualité qu'elle a bien voulu répondre à nos questions, puisque sa section a été particulièrement engagée dans cette dernière opération d'entraide.

CRS: **Madame la Présidente, nous avons déjà présenté à nos lecteurs le très grand travail que vous et vos collaborateurs et collaboratrices bénévoles avez fourni pour préparer l'accueil des 57 réfugiés confiés à vos bons soins et leur rendre aussi agréables que possible leurs «premières heures helvétiques». Lors de notre visite au Château de Vaumarcus, une semaine à peine après leur arrivée, l'on se préoccupait déjà de préparer leur intégration définitive.**

Mme Du P.: **En ce sens, oui, qu'une assistante sociale de Caritas (Caritas étant pour le canton de Neuchâtel l'œuvre d'entraide désignée pour s'occuper des réfugiés ougandais après leur séjour provisoire dans les Centres Croix-Rouge) est venue sans retard nous aider à chercher des emplois et des appartements.**

De plus, nous entretenons d'excellents rapports avec les autorités cantonales qui sont toujours prêtes à nous aider à résoudre nos problèmes. Cette bonne collaboration s'était manifestée déjà en 1956, lors de l'arrivée des réfugiés hongrois, puis en 1968, en faveur des réfugiés tchécoslovaques.

Me Jean-Philippe Monnier, chef du Service cantonal de l'Assistance, d'une part, et M. Henri Knus, chef du Service de la Police cantonale des étrangers, de l'autre, sont toujours disponibles lorsque nous avons besoin d'eux et cela facilite grandement notre travail.

CRS: **En effet, nous en avons eu la preuve tout à l'heure. En vous accompagnant dans les visites que vous avez faites aujourd'hui à quelques familles asiatiques, avec quelle amabilité M. Knus a expliqué aux deux jeunes gens qui désirent se rendre en Angleterre pendant le congé de Pâques, ce qu'ils doivent faire pour obtenir les titres de voyages qui leur tiendront lieu de passeport.**

Mme Du P.: **Et ce n'est là qu'un seul exemple...**

CRS: **Le centre d'hébergement de Vaumarcus se singularisait des autres, en ce sens qu'il était exploité en «régie propre». Nous en avons parlé déjà. Mais il s'est aussi singularisé du fait qu'il a pu être fermé au début de décembre déjà, soit un mois après son ouverture.**

Mme Du P.: **Et ceci grâce au fait que nous avions beaucoup de monde pour s'occuper des réfugiés, notamment pour leur intégration économique. D'autre part, Vaumarcus étant trop éloigné des places de travail pour qu'ils puissent s'y rendre chaque jour, nous avons fait sans tarder toutes les démarches requises pour trouver aussi des logements. Néanmoins, dans l'intérêt même des réfugiés, nous avons considéré que l'intégration économique devait avoir la priorité sur le problème logement. Notre première famille – la mère, un fils et trois filles – a été installée dans ses meubles le 2 décembre. Les autres ont été placées dans des hôtels-pensions, en attendant.**

Aujourd'hui, tous sont logés, sauf une famille de neuf personnes pour laquelle nous cherchons toujours un appartement.

CRS: **Nous parlons logements, donc installation. Dans ce domaine comme dans d'autres, l'aide financière de la Division fédérale de la Police a-t-elle été importante?**

Mme Du P.: **Elle a surtout été intelligente et accordée en fonction de critères très humains, les responsables des services fédéraux compétents ayant une vue très large et complète des problèmes que posent l'accueil et l'intégration de réfugiés.**

CRS: **Mais c'est en fait après avoir quitté le Château de Vaumarcus que les réfugiés d'Ouganda ont eu le plus besoin d'aide et de conseils?**

Mme Du P.: **C'est évident, car ils ont dû alors apprendre à «vivre» dans un pays très différent du leur, dans des conditions absolument autres, dans un climat peu clément qu'ils ont de la peine à supporter, eux qui sont habitués à des températures moyennes de 40 °. Il leur est très difficile aussi de s'habituer à un horaire de travail inconnu chez eux et surtout à accomplir des tâches qu'ils n'avaient jamais assumées dans leur pays. Avoir été un chef d'entreprise (sans pour autant savoir de métier) et travailler maintenant comme ouvrier d'usine, à la chaîne, c'est évidemment autre chose.**

CRS: **Pour de nombreux réfugiés d'Ouganda, leur manque de formation professionnelle a effectivement rendu leur placement plus difficile et ils doivent se contenter de situations inférieures à celles qu'ils avaient en Ouganda. D'une manière générale, ils paraissent s'accommoder de cet état de choses.**

Mme Du P.: **Dans le canton de Neuchâtel, l'intégration professionnelle a également été facilitée du fait que les personnes qui s'étaient occupées d'eux durant leur séjour à Vaumarcus ont continué de le faire par la suite, étant donné que ces mêmes personnes font partie du Comité cantonal d'aide aux réfugiés au sein duquel la Croix-Rouge suisse est représentée. Ainsi, nos hôtes ne se sont pas sentis abandonnés ni livrés à eux-mêmes.**

CRS: **Nous savons que vous êtes appelée pratiquement chaque jour à vous occuper de tel ou tel réfugié, de telle ou telle famille. Quels sont les problèmes que vous devez le plus fréquemment résoudre?**

Mme Du P.: **Il y a en particulier des problèmes de santé qui se posent et qui sont vraisemblablement dus au changement de vie et de climat, des problèmes de papiers d'identité – nous l'avons vu tantôt. Cependant, tout en entourant et guidant nos Ougandais, nous essayons de leur apprendre à se débrouiller seuls, à se rendre de plus en plus indépendants.**

CRS: **Cela est évidemment plus facile pour les plus jeunes que pour les plus âgés qui souvent ne parlent que des langues afro-asiatiques et ne paraissent guère prêts à en apprendre une autre.**

Mme Du P.: **Un exemple, le jeune homme que nous avons vu tout à l'heure: vingt-deux ans, comptable de profession, devenu chef de famille après le décès, l'été dernier, de son père. Actuellement, il travaille comme manœuvre dans une fabrique, apprend le français d'oreille. Nous allons lui faire donner des leçons, de manière à ce qu'il puisse avoir une activité plus en rapport avec son intelligence et ses capacités. Il sait néanmoins qu'il doit avoir de la patience et accepte facilement sa situation du moment.**

CRS: **Cela fait partie des «problèmes à résoudre encore». Y en a-t-il d'autres?**

Mme Du P. **Nous souhaiterions que les réfugiés aient plus de contacts avec la population. Certes, ils se voient entre eux. Nous avons des aides bénévoles qui, isolément ou avec toute leur famille, s'occupent d'eux avec un immense dévouement, donnant des leçons de français aux enfants qui tous vont à l'école, les aidant à faire leurs devoirs de maison, cousant des rideaux qui manquent encore, repeignant une cuisine.**

Mais l'été approche. Peut-être qu'avec la belle saison, les réfugiés auront davantage l'envie de sortir, de se mêler à la vie du quartier, d'avoir des rapports de voisinage. Par contre, ils ne nous posent aucun problème de discipline, ce qui n'a pas toujours été le cas avec d'autres groupes de réfugiés. Je relève ce point, car il a contribué à rendre leur intégration plus facile, comme y ont contribué aussi la compréhension des autorités fédérales et cantonales et une équipe de travail très homogène.

CRS: **Merci, Madame la Présidente, de nous avoir accordé cet entretien.**